

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS
EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

016-211602719-2026
Reçu le 09/06/2026

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1/1/1

annexée au procès-verbal des opérations électorales

[illegible]

Encl a PUYROYEN
80617026

~~Le maire (ou son remplaçant),~~

Les membres du bureau,

Le secrétaire.

¹ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

² Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.